

DELEGATION FO A LA DIRECTION DES OPERATIONS FUNERAIRES : DES AVANCEES ET DES REVENDICATIONS !

Nos délégués ont été reçus le 15 décembre dernier par M. MEKKAoui, Directeur des Opérations Funéraires, afin d'évoquer d'une part la situation générale des agents, d'autre part nos revendications sur la procédure d'attribution du CIA. Une écoute attentive et des réponses leur ont été apportées.

CIA : BRAVO FO !!!

Les alertes de notre syndicat ont porté leurs fruits ! Dans un premier temps et en application de critères stricts liés aux consignes RH initiales, seuls 10 agents avaient été évalués en niveau 2 ou 3 du CIA.

Force Ouvrière a interpellé la Direction sur l'injustice de ces appréciations, quand d'autres directions ont été plus "souples" dans l'application des critères.

- **FO a obtenu le réexamen des situations individuelles et 80 % des agents** des Opérations Funéraires percevront un CIA d'un montant de 330 € !!

TRAVAUX : information et planification demandées

Des travaux d'amélioration des locaux sont engagés. Nous regrettons de ne pas connaître la planification de ces interventions afin de mieux organiser l'affectation des agents dans les secteurs.

- **FO demande qu'une information en amont** de l'exécution des travaux soit communiquée aux agents.

Les délégués FO Opérations Funéraires portent une attention particulière à l'amélioration de vos conditions de travail. Ils sont vos porte-parole privilégiés auprès de l'Administration .

Pour les Sections,
Eric GILLY
Valérie CANOSI
Pascale COSTA

**Rejoins-nous,
adhère à FO !**

EFFECTIFS

Dans quasiment toutes les divisions, le manque d'effectifs, suite à des départs définitifs ou à l'évolution des missions, provoque des difficultés. Dans certains services, les remplacements sont attendus depuis 3 ans ! Pour d'autres, la pénibilité de l'emploi nécessite des profils de candidats particuliers.

- **La Direction annonce un renfort d'effectif de 11 personnes dès janvier 2026.** D'autres sont à venir. FO souhaite que les procédures de recrutement/remplacement soient plus rapides pour répondre aux carences qui perdurent.

IFSE ET CONTROLE OPERATIONS

Le contrôle des opérations funéraires pourraient être assuré par des surveillants déjà en poste. Des agents sont candidats à cette responsabilité supplémentaire qui mérite toutefois une réévaluation de l'IFSE, dans la mesure où le nouveau cycle de travail les excluerait de la prime de dimanche

- **FO demande à la DRH de réexaminer la possibilité d'une augmentation d'IFSE** pour les contrôleurs d'opérations funéraires.

Pour le Bureau
Patrick RUÉ
Karima FRIGA